

Bulletin MPR

ANNÉE 1, N° 2

ÉTÉ 2016

Mot d'introduction

S^r Émilienne Boivin, p.f.m., membre du conseil d'administration de Mission Patrimoine Religieux

Comme prévu, au début de l'année 2016, voici que nous vous offrons, en cette saison, le deuxième numéro du bulletin MPR. Vous y trouverez des articles intéressants et porteurs d'importantes informations.

Un premier article intitulé « Retour sur le colloque 2016 » vous fera goûter la saveur, la richesse et les découvertes cueillies au cours des deux journées vécues dans l'enceinte du Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec où se tenait le colloque de la Chaire Fernand-Dumond sur la culture. Mission patrimoine religieux a été privilégiée de pouvoir associer son colloque annuel à ce formidable « événement » qui lui a permis de jouir de tarifs préférentiels pour assister à ces journées et avoir aussi accès à l'hébergement. Cette belle opportunité est redevable à Monsieur Étienne Berthold que nous tenons à remercier bien sincèrement.

Mais sans la pertinente intervention de Madame Catherine Gaumont, membre de notre conseil d'administration, cette chance ne nous aurait sans doute pas été offerte ! Nous voulons donc rejoindre Catherine pour la remercier, elle qui a bien voulu aussi rédiger un article pour le bulletin actuel. Vous pourrez le lire sous l'intitulé « Mission patrimoine religieux : l'après-colloque ». Nous vous prions d'être attentifs-attentives en le lisant car en plus d'être intéressant, il apporte de sérieuses informations concernant l'avenir de Mission patrimoine religieux.

L'ex-présidente du CA de MPR (2013-2016), Sœur Claudette Ledet, s.c.i.m. à qui Mission Patrimoine Religieux redit sa reconnaissance, nous a fait parvenir, comme elle l'avait suggéré, un article en rapport avec un « projet » qui l'a enthousiasmée au cours de l'année écoulée. Vous le lirez sous le titre « Un projet universitaire qui a suscité beaucoup d'enthousiasme ».

Deux autres articles, non moins appréciés, car ils témoignent des traces matérielles et immatérielles, « ces savoir-être et ces savoir-faire » laissées au Québec, au fil des siècles précédents, par les communautés religieuses. Mesdames Geneviève Piché et Marion Robinaud, toutes deux intervenantes au colloque, ont apporté leur collaboration particulière en rédigeant chacune un texte d'un grand intérêt que nous publions dans ce bulletin.

Dans ce numéro :

Mot d'introduction	1
Retour sur le colloque 2016	2
Mission Patrimoine Religieux : l'après-colloque	5
Un projet universitaire qui a suscité beaucoup d'enthousiasme	6
Regard vers le futur : le patrimoine religieux du Québec	9
Legs d'un héritage : Les communautés religieuses chez les Premières Nations Des Sciences Sociales aux Communautés Religieuses	10

Mot d'introduction (suite)

La première, responsable du centre d'archives au monastère des Augustines à Québec, répond à la question posée qui se lit comme suit : « Considérant le rôle que vous aurez à jouer dans le futur en tant qu'héritière du patrimoine religieux, comment percevez-vous ce patrimoine et son avenir ? ». La deuxième, qui est à rédiger une thèse de doctorat à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris-France), apporte quelques considérations sur l'apport des communautés religieuses notamment féminines, du Québec pour ne pas dire du Canada, à l'endroit du peuple qu'on appelle « les Premières nations ».

Retour sur le colloque 2016

S^r Émilienne Boivin, p.f.m., membre du conseil d'administration de Mission Patrimoine Religieux

Le colloque de « *Mission Patrimoine Religieux* » s'est associé, cette année, à celui de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, les 2 et 3 juin, le thème de ce dernier étant « *LE PATRIMOINE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES Empreintes et approches* ». Quelles journées enrichissantes !

Conférences et témoignages, exposés et débats lors des tables rondes, ont mobilisé une panoplie d'intervenants provoquant de multiples réactions chez les participants. Ce thème, « le patrimoine des communautés religieuses », a sans nul doute, un effet sociétal d'abord. Il est facile de constater que la société québécoise est imprégnée « *par des pratiques, des institutions et des savoir-faire qui sont toujours présents et opérants* », comme on le lit dans l'Aperçu de l'argumentaire général du colloque¹. Elle en garde les traces, que ce soit dans le domaine de l'éducation, dans celui de la santé ou ailleurs. Ce colloque permettait de se rendre compte qu'au-delà du « religieux », ce patrimoine a légué, à notre société, un héritage de grande valeur. En tant que participante, ce fut pour moi, une « bonne nouvelle ».

« CE COLLOQUE PERMETTAIT DE SE RENDRE COMPTE QU'AU-DELÀ DU "RELIGIEUX", CE PATRIMOINE A LÉGUÉ, À NOTRE SOCIÉTÉ, UN HÉRITAGE DE GRANDE VALEUR »

Le premier sujet abordé par M. Benoît Grenier, professeur agrégé, Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke, se rapportait au *patrimoine seigneurial*. L'Église catholique a été, en effet, un acteur de premier plan dans la propriété des fiefs. Il suffit de penser aux Sulpiciens à Montréal, aux Jésuites à Québec, et à combien d'autres congrégations religieuses. Le conférencier a pris comme cas de figure, le Séminaire de Québec dont les pièces d'archives permettent de réaliser de nombreuses études d'histoire seigneuriale.

Le coup d'œil ensuite sur les *ex-libris* et les *ex-dono* dans les bibliothèques religieuses, permet un large éclairage sur la culture littéraire de notre Québec. Montrant le rôle que joue ce genre de communication, la conférencière, Madame Marie-Ange Croft, chercheuse postdoctorale,

¹Cahier du participant, p. 7, 2^e paragraphe

Retour sur le colloque 2016 (suite)

Université du Québec à Trois-Rivières, s'est appliquée à démontrer l'importance de ces marques conservées qui permettent un lien entre les processus de constitution et de transmission du savoir et nous aident ainsi à mieux comprendre notre héritage culturel et littéraire.

Face au défi de la conservation, une importante observation a été lancée par un autre intervenant sur la question : « *Comment agir de façon responsable, en conservant à la fois ce qui est signifiant et significatif, tout en tolérant et en acceptant ce qui peut être une perte ?* ». S'efforçant de répondre au problème rencontré par ceux qui ont à gérer une collection patrimoniale, notamment religieuse, le conférencier avait comme objectif de provoquer une réflexion sur le sens et la place de la religion dans la société québécoise.

« COMMENT AGIR DE
FAÇON RESPONSABLE,
EN CONSERVANT À LA
FOIS CE QUI EST
SIGNIFIANT ET
SIGNIFICATIF, TOUT
EN TOLÉRANT ET EN
ACCEPTANT CE QUI
PEUT ÊTRE UNE
PERTE »

Un autre exposé, avec power point à l'appui, faisait la part du langage des images, ce patrimoine que sont les photos d'archives. Elles redonnent vie à l'histoire et sont de vrais documents à travers les méandres du temps.

En allant chercher un « modèle » chez les *Ursulines de Trois-Rivières*, l'entretien qui a suivi évaluait l'enjeu des *ensembles religieux*. Quels liens importants ont été à faire entre les terrains, les bâtiments, les propriétés de cette communauté religieuse qui a évolué à travers les siècles et a dû soutenir le développement de son œuvre selon les traits de son charisme ! Il leur aura été nécessaire de chercher la méthodologie idéale pour analyser les continuités et les ruptures par des relevés architecturaux. La consultation des pièces d'archives : actes notariés, textes, récits, photos, peintures, plans, etc., est dans ce cas, d'une grande importance.

Monsieur David Nault Daigle, candidat à la maîtrise en architecture, Université Laval, conférencier lors de la première journée, présentait ensuite un ensemble de considérations se rapportant à la délibération que peut provoquer le patrimoine matériel et la mise en valeur d'un legs immatériel à travers ce patrimoine. La démarche doit se baser, dit-il, sur une connaissance approfondie de l'histoire, des valeurs et de la mission de la communauté religieuse en question. Il ajoutait qu'il est important d'avoir « *une compréhension des réalités des bâtiments étudiés et des systèmes de construction utilisés car les monastères sont bien plus que des représentations formelles et stylistiques de la présence des communautés religieuses ! Ils concrétisent, par les caractéristiques de leur construction, les valeurs, les aspirations et les besoins des communautés* ».

Pour clore les interventions de cette journée du 2 juin, une table ronde, animée par M. Étienne Berthold, professeur associé au Département de géographie de l'Université Laval et chercheur invité à l'INRS, présentait la mise en valeur d'un patrimoine à caractère religieux. Pouvait-il y avoir un meilleur exemple que celui du « *lieu de mémoire habité* » des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec où se tenait le colloque ? L'on sait, et cela même à l'échelle internationale, que depuis quelques années, on se préoccupe ardemment de la mise en valeur du patrimoine religieux. Le patrimoine des communautés religieuses notamment fait l'objet d'un intérêt croissant. L'historien, l'architecte ou l'ethnologue le scrutent et s'en inspirent. Leur motivation relève du fait qu'à travers son histoire et la richesse de ses bâtiments, il y a toute une documentation à protéger.

À la suite de la table ronde, les participants alors divisés en sous-groupes, ont pu en constater les richesses en évoluant dans les différentes parties de l'institution. Le *Monastère des Augus-*

Retour sur le colloque 2016 (suite)

tines a ouvert ses portes au public, le 1^{er} août 2015. Il comprend une structure d'accueil, un espace « musée » et une offre pour l'hébergement et la restauration. Considérant son apport à la société, il représente un cas de figure spécifique qui permet de prendre en compte l'importance du développement d'un tel patrimoine.

Sous cet aspect, on l'aura vu lors de la deuxième journée du colloque, il est nécessaire de faire appel à un consultant et à d'autres intervenants afin de réaliser une étude adéquate, rendue publique par la suite, à la société. Sous l'impulsion d'un nouvel éclairage, les gens d'un milieu donné seront de nouveau sensibilisés face à leur couvent ou à leur église qu'ils voudront se réapproprier comme « espace mémoriel ». Pour ce faire, ils seront même prêts à une mobilisation citoyenne.

Sous cette bannière, deux exemples ont été relevés par certains conférenciers : la « promesse d'achat » signée, d'une part, par la Ville de Montréal à l'endroit du complexe de l'Hôtel-Dieu des Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph, et d'autre part, celle de Baie-Saint-Paul, pour l'ensemble conventuel des Petites Franciscaines de Marie.

Mises à part plusieurs autres interventions particulières, car il serait onéreux de les énumérer toutes dans ce résumé, une dernière table ronde se rapportait à la catégorie des visiteurs appartenant à ce que l'on appelle, le « tourisme religieux ». Les individus, croyants ou non-croyants, sont de plus en plus nombreux à voyager et surtout à s'intéresser aux bâtiments religieux. À l'étranger, comme dans le Québec, ils se présentent pour visiter les églises, les monastères, bref tout ce qui a trait à des « ensembles patrimoniaux religieux ». Les motivations de ces visiteurs sont peut-être très diversifiées ? Mais il y a un réel intérêt dont il faut tenir compte...

« LES INDIVIDUS, CROYANTS OU NON-CROYANTS, SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À VOYAGER ET SURTOUT À S'INTÉRESSER AUX BÂTIMENTS RELIGIEUX »

En conclusion, je peux dire que j'ai été grandement surprise de constater l'attrait que peut susciter le « religieux ». Par le biais des conférences entendues comme par les témoignages recueillis provenant du monde des « chercheurs », ou ailleurs dans la société, j'ai senti l'intérêt que l'on y porte. Il est alors important de comprendre les attentes que nourrissent ces « touristes contemporains » en quête de sens. Par le désir qu'il porte à vouloir visiter les lieux religieux, ils montrent qu'ils sont en recherche de certaines valeurs, que ce soit sur le plan physique ou au niveau spirituel.

Je terminerai par une réflexion qui m'a interpellée. Je la trouve notée en ces termes au cahier du participant² :

En comprenant davantage les motivations des touristes et les possibilités d'accueil des communautés, l'industrie touristique pourra plus facilement créer des pratiques touristiques durables et respectueuses.

À chacun d'interpréter cette remarque et de se l'approprier. On pourra ensuite l'appliquer au sein de son institution.

²Cahier du participant, p. 47, fin du 2e paragraphe.

Mission patrimoine religieux : l'après-colloque

M^{me} Catherine Gaumond, vice-présidente de Mission Patrimoine Religieux

Le 3 juin dernier, se tenait le 21^{ème} colloque réunissant les membres de la corporation Mission Patrimoine Religieux (MPR) au Monastère des Augustines à Québec. Exceptionnellement, cette édition était présentée en collaboration avec le colloque international qui avait pour thème « Le patrimoine des communautés religieuses : empreintes et approches », organisé par la Chaire Fernand-Dumont sur la culture.

Au-delà de cette enrichissante et fructueuse rencontre, le conseil d'administration de MPR avait invité ses membres à se pencher sur une problématique qui le préoccupe depuis quelque temps. En effet, la convocation au colloque envoyée au mois de mai, contenait une question fondamentale pour l'avenir de MPR, question à laquelle les membres présents à l'assemblée générale ont tenté de répondre. Elle se lisait comme suit :

Quel avenir pour Mission Patrimoine Religieux ? Dissolution, mutation ou affiliation ?

À cette occasion, Sœur Pierrette Leclerc, nouvellement élue présidente du conseil d'administration, rappelle à l'assemblée que cette question ne date pas d'hier ! Elle poursuit en disant que « la même question s'est posée en 2007, puis en 2008 et encore en 2011 ».

Plusieurs raisons sont à l'origine de ce questionnement récurrent. Tout d'abord, la diminution constante des membres religieux au sein du Conseil d'Administration. En effet, devant les enjeux auxquels MPR est souvent confronté, les postes sont difficiles à combler. Cela devient une tâche presque démesurée considérant le rapport aux ressources financières et humaines disponibles, MPR se voyant dans l'obligation d'aller chercher et de salarier des personnes de l'extérieur.

Les discussions animées qu'ont tenues les membres présents ont ouvert des avenues intéressantes afin d'assurer le maintien de la mission de l'organisme MPR. Des questions ont surgi et ont conduit à un constat. Entres autres :

À la question suivante :

En regard des enjeux décrits plus haut, quel rôle les communautés religieuses souhaitent-elles donner aux laïcs dans la gestion, la conservation, la transmission et la mise en valeur de leur patrimoine ?

Voici le constat apporté :

Le statu quo de MPR est impossible. Et qu'elle qu'en soit la décision qui sera prise par rapport à son avenir, on s'entend pour dire que la dissolution et la mutation seront des passages inévitables. Une affiliation entraînera dans un premier temps, sa dissolution, et la mutation de la corporation par la suite.

Les membres présents à l'assemblée générale ont été unanimes à admettre qu'un important travail de réflexion sur l'avenir de MPR s'impose. Dans cette perspective, le conseil d'administration, avec sa nouvelle présidente à la barre, s'est fait donner un mandat clair pour l'année en cours :

« QU'ELLE QU'EN SOIT LA DÉCISION QUI SERA PRISE [...], ON S'ENTEND POUR DIRE QUE LA DISSOLUTION ET LA MUTATION SERONT DES PASSAGES INÉVITABLES »

Mission Patrimoine Religieux : l'après-colloque (suite)

celui d'explorer toutes les avenues possibles considérant l'avenir de MPR, et de déposer ensuite une recommandation pour le mois de juin 2017.

Le conseil d'administration devra donc se mettre à l'étude consciencieusement dès septembre prochain et cette réflexion se doit d'être collective. Personne, comme membres de MPR, ne devrait être étonné si une interpellation momentanée vous est adressée afin de faire appel à votre contribution.

Un projet universitaire qui a suscité beaucoup d'enthousiasme

S^r Claudette Ledet, s.c.i.m.

Les conseils d'administration successifs de MPR ont toujours eu le souci de favoriser la collaboration et les échanges entre les congrégations religieuses et les jeunes professionnels/professionnelles de la relève en muséologie. Personnellement, j'y croyais et j'y crois toujours !

C'est donc avec beaucoup d'intérêt, comme présidente de MPR, que j'ai pris connaissance d'un projet élaboré, grâce à la collaboration entre l'archidiocèse de Québec et la direction du programme du Diplôme d'Études supérieures spécialisées en muséologie (DESS) de l'Université Laval. Pour assurer son succès, M. Marc Pelchat, vicaire général à l'archidiocèse de Québec, M. Philippe Dubé, directeur du DESS et Madame Christine Cheyrou, directrice-conservatrice au Musée des Ursulines de Québec, y ont contribué avec la compétence et le dynamisme qu'on leur connaît. Notons au passage que le DESS en muséologie s'adresse particulièrement à ceux et celles qui ont déjà une très bonne formation dans leur discipline d'appartenance, mais parallèlement, sont intéressés par la mise en valeur des objets dans un contexte muséologique.

Dans le cadre de ce projet, quatre congrégations ont accepté de recevoir les dix étudiants/tes répartis en quatre équipes. Ces jeunes de la relève devaient apporter une réflexion pertinente sur le patrimoine religieux de la congrégation, tout en portant un regard sur les pratiques muséales de celle-ci. De concert avec la personne assurant la liaison pour chacune des congrégations, l'équipe devait développer les critères de sélection du patrimoine, puis choisir une soixantaine d'objets qu'elle décrivait selon les normes de la conservation préventive. Enfin, les étudiants/tes devaient présenter, dans un *catalogue raisonné*, le fruit de leurs recherches. Dans ce *catalogue*, se trouvent le compte-rendu des recherches et les fiches techniques en nombre égal aux objets.

Le 2 février 2016, j'ai eu le plaisir d'assister à la remise officielle des *catalogues raisonnés* aux congrégations participantes. À cette occasion, les étudiants/tes, par leur prise de parole, ont fait part de leur expérience. Les personnes-liaisons ont partagé ensuite leur point de vue. J'ai constaté qu'au-delà des liens professionnels établis dans le cadre d'un travail académique, une véritable amitié s'était créée entre les collègues de travail et leurs mentors. Ainsi ces personnes ont aimablement accepté de partager les expériences de terrain alors que l'une d'entre elles m'a même prêté les deux *catalogues raisonnés* remis à sa congrégation. J'ai eu un immense bonheur d'en découvrir le contenu que j'ai lu avec plaisir...

Un projet universitaire qui a suscité beaucoup d'enthousiasme (suite)

Premières réactions au projet

Les quatre congrégations qui ont accepté de participer au projet étaient membres du Comité des Archives de la vie consacrée de l'archidiocèse de Québec. Au début, les personnes choisies pour assurer le lien avouait avoir eu la même réaction : un surcroît de travail qui grugerait leur temps, "denrée" rare de nos jours ! La plupart avançait que cette participation allait s'ajouter à une charge de travail déjà lourde... Pour sa part, Sœur Marie Dandurand, sfa, précise : « *Au fait, je ne désirais pas participer à ce projet, car nous avons peu d'objets, et je ne voyais pas l'intérêt de le faire.* » Pour une autre congrégation, ayant déjà enclenché une réflexion quant à la mise en valeur et à la disposition future des collections, le projet venait ajouter de la structure à la démarche. Une troisième congrégation était contente car depuis quelque temps, elle voulait accélérer l'élagage et l'inventaire des objets les plus significatifs et il y avait aussi urgence d'évaluer les espaces d'entreposage dont elle aurait besoin.

Le projet se précise

L'enthousiasme a vite pris le pas sur les réticences, si bien que chaque personne-liaison s'est rendue très disponible pour favoriser les étudiants/tes aux prises avec des horaires exigeants. Le frère Jacques Thibault, rsv, est allé jusqu'à dire à ses jeunes : « *Vous êtes mes patrons. Dites-moi comment je puis vous être utile.* »

Comme la plupart des étudiants/tes étaient peu ou pas familiers avec les congrégations religieuses, ils ont eu à cœur de se renseigner sur la fondation de la congrégation à laquelle ils s'intéressaient. Ils en ont approfondi l'histoire, le charisme et la mission. Plusieurs ont même lu les *Constitutions*, les directoires, les coutumiers et autres documentations pertinentes. Afin de bonifier leur choix d'objets et de pouvoir en offrir une description objective et exacte, ils ont pris le temps de questionner les religieux ou religieuses aînés(es), réalisant ainsi des entrevues offertes en de courtes vidéos.

« ILS [LES ÉTUDIANTS] ONT EU À CŒUR DE SE RENSEIGNER SUR LA FONDATION DE LA CONGRÉGATION À LAQUELLE ILS S'INTÉRESSAIENT »

Les bienfaits du projet

Bien qu'il y ait eu des imperfections, les congrégations qui ont accepté le projet y ont trouvé beaucoup de positif. Les témoignages suivants en sont la preuve :

« À ma grande surprise, j'ai découvert des trésors cachés au fond des archives, car j'en ignorais l'existence, n'ayant pas encore traité ce volet de nos archives. L'enthousiasme et l'intérêt des étudiantes ont éveillé chez moi le désir de poursuivre cette recherche et cette recension ; elles m'ont transmis leur passion. Le *catalogue raisonné* fera partie des documents précieux à conserver ». Sœur Marie Dandurand, sfa.

« Nous avons découvert quelques objets significatifs de notre mission d'enseignante qui n'avaient pas attiré notre attention auparavant. La description des pièces de notre costume religieux est intéressante et originale ». Sœur Monique Roy, sscm.

« Au départ, mentionnons que l'implication des étudiants a produit le résultat attendu. Ce projet a fait redécouvrir certains pans de l'histoire de la communauté. De plus, l'enthousiasme

Un projet universitaire qui a suscité beaucoup d'enthousiasme (suite)

siasme et la curiosité des étudiants pour en savoir davantage sur la communauté, a été « contagieux » et a permis d'avoir de belles rencontres avec eux. Dans une société laïque davantage axée sur les valeurs individuelles, ils ont été confrontés à un mode de vie complètement différent de ce qu'ils connaissent ». Sœur Marielle Chrétien, ob. et M. Pierre Labelle, conseiller.

« Ce projet fut valorisant pour la jeune dame de notre équipe, car elle a centré ses recherches sur des documents d'archives classés mais non exploités. Elle a pu enrichir l'histoire de l'école Saint-Vincent de Paul, dont les racines remontent à 1861, quand la Société Saint-Vincent-de-Paul a ouvert une école pour enfants pauvres. Par la suite, notre congrégation [les Religieuses de Saint-Vincent de Paul] en a pris la direction en 1884. Ce fut pour elle la découverte d'un pan d'histoire peu connu de la ville de Québec ». Jacques Thibault, rsv.

Le seul bémol qui a pu être relevé vient de cette personne-lien qui aurait souhaité que, tout en respectant les exigences universitaires du projet, le travail soit mieux ajusté aux besoins énoncés par la congrégation. Elle aurait également désiré plus de régularité dans l'horaire afin d'avantager la communauté qui reçoit.

Personnellement, pour terminer mon enquête informelle, j'ai posé la question suivante : « *Seriez-vous prêts à encourager d'autres congrégations à participer à un projet semblable si l'occasion se présentait à nouveau ?* »

Leurs réponses m'ont réjouie :

- *Assurément !*
- *Certainement, car j'ai eu beaucoup de plaisir à y participer et j'ai beaucoup aimé ces deux jeunes pleines de talent.*
- *Madame Christine Cheyrou a été une personne-ressource importante pour orienter le projet dans notre communauté. Elle s'est déplacée pour venir visiter les objets dans les réserves; de plus elle était toujours disponible pour répondre aux questions.*
- *Pour moi, ce fut une expérience « comblante ». On recommande aux religieux et aux religieuses de se faire proches des jeunes adultes. Comme j'ai beaucoup travaillé avec les jeunes, je me sentais tout à fait à l'aise avec les trois étudiants et l'étudiante de l'équipe. Plus qu'un apostolat, ce fut un véritable loisir que de travailler avec eux. »*

Mon « Au revoir »

Au cours de l'assemblée générale de MPR, tenue le 3 juin au Monastère des Augustines, j'ai rendu officielle ma démission comme présidente et comme membre du conseil d'administration. Après trois années de service comme vice-présidente et deux autres années comme présidente, j'ai cru que le temps était venu de « passer le flambeau ». Merci à vous, toutes/tous, qui m'avez soutenue au cours de mon mandat. Je réitère mes souhaits souvent exprimés : *bon courage et beaucoup d'audace pour marcher dans le sillage de nos devancières et devanciers !*

Merci pour votre dévouement dans la gratuité la plus totale.

Regard vers le futur : le patrimoine religieux du Québec

M^{me} Geneviève Piché, Historienne-archiviste responsable du Centre d'archives
Le Monastère des Augustines

Le conseil d'administration de Mission Patrimoine Religieux a voulu donner la parole aux jeunes de la relève afin qu'ils partagent avec nous leur perception du patrimoine religieux. À chaque publication de ce Bulletin, nous demanderons à l'un d'entre eux de répondre à la même question. Voici la réponse de Geneviève Piché à la question que nous lui avons soumise :

Au Québec, les communautés religieuses ont participé à l'édification de la société québécoise, voire même canadienne, de plusieurs façons. Aujourd'hui, et depuis plusieurs années, ces communautés vivent une forte décroissance, à tel point que les traces matérielles et immatérielles de leur œuvre, de leurs valeurs et croyances et de leur histoire menacent de disparaître.

Considérant le rôle que vous aurez à jouer dans le futur en tant qu'héritière de ce patrimoine, comment percevez-vous ce patrimoine et son avenir ?

Au Québec, il est presque impensable d'étudier des phénomènes historiques, sociologiques ou ethnologiques sans prendre en considération l'héritage des communautés religieuses et de l'Église catholique, qui ont contribué à façonner la société québécoise depuis ses premiers balbutiements. Considérant ce fait, les traces de leur histoire et de leur œuvre ne peuvent, ni ne doivent disparaître. Tout est donc une question d'éducation et de sensibilisation. En effet, les générations plus jeunes – les générations dites numériques – ne disposent pas toujours des repères nécessaires pour comprendre et s'approprier le patrimoine et le vocabulaire religieux. De surcroît, une part importante de la population québécoise perçoit encore les communautés religieuses et les monastères comme un univers qui lui est inconnu, voire interdit. Il s'agit donc de connaissances qui ne sont pas toujours acquises et qui demeurent mystérieuses. Puisque les communautés religieuses, de femmes surtout, ont joué un rôle majeur dans l'histoire et l'évolution de la société québécoise, dans tous les domaines (santé, éducation, charité), il est primordial d'inculquer ces notions aux plus jeunes citoyens du Québec, d'aujourd'hui et de demain, pour qu'ils soient aptes à protéger et à valoriser le patrimoine matériel et immatériel religieux du Québec. Au *Monastère des Augustines*, nous remarquons d'ailleurs un vif intérêt de la part des enfants et des jeunes adultes envers le legs des hospitalières. Cela se remarque par la popularité des visites guidées, des activités culturelles et des ateliers offerts au Monastère. Leurs questions et leurs commentaires prouvent bien que ce patrimoine stimule leur curiosité et soulève leur préoccupation.

En tant que jeune responsable du Centre d'archives, je constate également un fort intérêt de la part des étudiant(e)s des différents départements des sciences humaines des universités québécoises envers le patrimoine documentaire des Augustines; un patrimoine d'abord et avant tout religieux, d'une richesse inestimable. À travers leurs recherches de maîtrise ou de doctorat, ou par le biais de différents stages en archivistique, en histoire et en muséologie, ils sont nombreux à étudier et à mettre en valeur l'œuvre, les valeurs, les croyances et l'histoire des Augustines. Grâce à cette nouvelle génération, j'ose espérer que l'avenir du patrimoine religieux du Québec est assuré. S'il possède déjà d'ardents défenseurs, il disposera certainement au fil des ans de nouveaux partisans, soucieux de préserver la mémoire de ces femmes et de ces hommes qui ont consacré leur vie à aider leur prochain.

« À QUI VEUT
ÉCRIRE
L'HISTOIRE DU
QUÉBEC, IL LUI
FAUDRA
NÉCESSAIREMENT
ÉCRIRE SUR LES
COMMUNAUTÉS
RELIGIEUSES »

Regard vers le futur : le patrimoine religieux du Québec (suite)

Gardons donc espoir. Je suis profondément persuadée que l'intérêt pour le patrimoine religieux n'est pas prêt de s'éteindre! À qui veut écrire l'histoire du Québec, il lui faudra nécessairement écrire sur les communautés religieuses. L'avenir se révèle ainsi plus que prometteur.

Legs d'un héritage : Les communautés religieuses chez les Premières Nations Des Sciences Sociales aux Communautés Religieuses

M^{me} Marion Robinaud

LIAS - IMM

**Doctorante à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales
(Paris – France)**

L'intérêt pour le patrimoine des communautés religieuses québécoises, et plus généralement canadiennes, ne doit pas omettre la question des missions au sein de ce même pays, auprès des « Premières Nations ». Si les relations entre « communautés religieuses » et « Premières Nations » ont suscité de nombreuses réactions ces dernières années au sujet des écoles résidentielles, l'histoire des missions canadiennes ne peut s'y résumer. Afin de dépasser le sujet, il est nécessaire de mettre en valeur l'histoire commune (finalement peu connue) entre missionnaires et « Premières Nations ». Il ne s'agit pas seulement de l'histoire d'une rencontre primitive à la période de la Nouvelle-France, mais également celle d'une histoire de relations qui perdure au XXe siècle, et aujourd'hui encore en ce début du XXIe siècle.

Appréhender un tel thème dans le cadre d'une recherche universitaire permet de se situer à la croisée des disciplines : historiques, bien sûr, mais également ethnographiques, anthropologiques, ethno-historiques, patrimoniales et sociales. La question des relations entre missionnaires et missionnés, en l'occurrence, les « Premières Nations » du Canada, reste un champ ouvert à la recherche universitaire. Si l'histoire des missions, sur le plan chronologique, a déjà été faite (essentiellement par les missionnaires masculins ayant œuvré eux-mêmes sur le terrain), la question des relations entretenues entre les individus, la micro-histoire pourrait-on dire, reste largement inexplorée, surtout dans sa dimension contemporaine. Les outils d'analyse, pour les recherches ethnologiques, peuvent sans aucun doute ouvrir de nouvelles perspectives et porter un regard différent sur les relations entre missionnaires et « Premières Nations ».

À travers ma thèse, en cours de rédaction, intitulée « Mémoire des missions canadiennes. Confronter la mémoire des missionnaires et celles des missionnés à travers le prisme du genre », je m'attache tout particulièrement aux récits de vie recueillis, tant auprès des religieuses missionnaires, qu'auprès des personnes issues des « Premières Nations ». En recueillant ces récits faisant appel à la mémoire, il est possible d'observer ces relations à l'échelle individuelle, puis de poser un regard neuf sur celles-ci. Pour mener à bien une telle recherche, il a été nécessaire, entre autres, de s'adresser aux communautés religieuses, non seulement pour consulter

Legs d'un héritage : Les communautés religieuses chez les Premières Nations Des Sciences Sociales aux Communautés Religieuses (suite)

leurs archives, mais aussi pour recueillir des mémoires : ce patrimoine immatériel qui s'effrite inévitablement avec le temps.

Lors du colloque international « Le patrimoine des communautés religieuses. Empreinte et approches », qui s'est déroulé les 2 et 3 juin 2016 au monastère des Augustines de Québec, j'ai eu la chance de pouvoir présenter une communication dont l'objet était ce patrimoine mémoriel, observé tant du point de vue des communautés religieuses que du point de vue des communautés des « Premières Nations » de l'Ouest canadien. Les mémoires sont de véritables traces d'héritage.

À l'heure où les effectifs des congrégations religieuses sont de plus en plus affaiblis, il est dans l'intérêt de tous, chercheurs et étudiants universitaires, communautés religieuses et « Premières Nations », de collaborer sur le sujet des questions relatives au patrimoine religieux canadien. La mise en valeur de ce patrimoine à la fois matériel, immatériel et social est nécessaire pour sa sauvegarde, en particulier dans sa dimension mémorielle et dans son rapport à l'altérité.

Mission Patrimoine Religieux



Web : www.missionpatrimoinereligieux.com

Facebook : www.facebook.com/missionpatrimoinereligieux/

Courriel : info@missionpatrimoinereligieux.com